

## CHAMPDENIERS-SAINT-DENIS

# Val de Gâtine : revoir les statuts en urgence

Pour ce dernier conseil de l'année de la Communauté de commune du Val de Gâtine, le programme était très chargé : réorganisation des Syndicats des eaux, refus des nouveaux statuts, budget.

M. Bonnet, président du Syndicat des eaux du Centre Ouest (SECO), et M. Albert, président du Syndicat mixte des eaux de Gâtine (SMEG), qui vient d'être réélu décideurs de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, expliquent qu'à la suite des transferts de compétences des communes vers la communauté de communes, « une réorganisation était nécessaire. Chaque syndicat se recentre désormais sur son cœur de métier, le SECO, la distribution de l'eau (environ 2,4 millions de m<sup>3</sup> par an) et le SMEG, l'assainissement ». Les délégués des communes ont ensuite été désignés.

Un point très important a été présenté par le président Jean-Pierre Rimbeau. En effet, la préfecture a refusé les nouveaux statuts de la CCVG approuvés par les communes, quelques modifications doivent y être apportées. Rien de bien grave sur la forme, sauf que les 33 communes doivent réunir leurs conseils de toute urgence pour valider les nouveaux statuts afin qu'ils soient transmis avant la fin de l'année à la préfecture, auquel cas l'impact financier serait important et les réorgani-



M. Albert (à gauche sur la photo) pour le SMEG et M. Bonnet pour le SECO présentent la nouvelle organisation des syndicats.

sations (comme pour le SMEG et le SECO) seraient remises en cause. Le président insiste « pour que chacun prenne bien conscience de l'importance et de l'urgence de la situation ».

### « Condamnés à réussir »

D'autres points ont été abordés : l'attribution du marché de fourniture des repas et les tarifs des services à la personne qui seront harmonisés. Le budget prévisionnel 2018 est ensuite présenté et adopté. Un logiciel va être acheté de manière à améliorer la rentabilité des services. A noter égale-

ment que l'appel d'offres concernant les assurances, a permis une économie de 32 000 €.

Jean-Pierre Rimbault a clôturé la réunion par ce message : « *Maintenons le cap, nous sommes condamnés à réussir, nous aurons encore des décisions complexes, voire douloureuses à prendre. Nous apprenons à nous connaître, nous devons garder un dialogue constructif.* »

Avant l'ouverture du conseil, MM. Merlet et Fourniau ont présenté l'association Gâtine'émoi.